



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 11 septembre 2025

N° d'affaire : 2024.GRPARL.54

Affectation future des ressources concernant les mesures de soutien spécialisé proposées par l'école obligatoire (séparées / intégrées) et par l'école ordinaire (soutien élargi, SE)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Adoption comme motion ayant valeur d'instruction.

Chiffre 1 : Adoption (Oui 91, Non 57, Abstentions 1)

Chiffre 2 : Adoption (Oui 91, Non 54, Abstentions 4)

Berne, le 11 septembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général